



## Mot de l'équipe

Dans le but de vous informer sur l'avancement des travaux liés au Projet Extension Malartic, il nous fait plaisir de vous présenter cette fiche d'information.

Au cours des dernières années, notre équipe a travaillé à l'élaboration du Projet Extension Malartic. L'obtention des décrets gouvernementaux en avril dernier a autorisé la réalisation de celui-ci.

Nous réitérons notre engagement à travailler en toute transparence et dans le respect de la communauté.

Serge Blais  
Directeur général

Christian Roy  
Directeur général adjoint

## Grandes étapes du Projet Extension Malartic

Étapes	État d'avancement
Obtention des décrets gouvernementaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Obtention des certificats d'autorisation	En cours
Installation de l'écran acoustique temporaire sur l'avenue Champlain	En cours
Déboisement (une partie a été réalisée dans le secteur le plus éloigné de la ville au cours des dernières semaines)	En cours
Déplacement des services publics (Hydro-Québec, Télébec, Gaz Métro)	<input type="checkbox"/>
Travaux de décapage	<input type="checkbox"/>
Installation du pont temporaire sur la route 117	<input type="checkbox"/>
Remblaiement d'un ancien chantier souterrain	<input type="checkbox"/>
Remblaiement des fosses Buckshot et Barnat	<input type="checkbox"/>



## Mesures d'atténuation et de suivi

Pour la durée de la construction de la déviation de la route 117, plusieurs mesures d'atténuation et de suivi seront utilisées pour atténuer les impacts pouvant être générés par le Projet. En voici quelques exemples concrets :

### Écran acoustique temporaire

Un écran acoustique temporaire sera installé à l'est de l'avenue Champlain. Il diminuera le bruit pouvant provenir des opérations de construction de la déviation de la route 117.

Afin d'embellir l'écran, celui-ci sera recouvert d'un visuel illustrant la butte-écran finale.

L'écran sera installé prochainement et il demeurera en place jusqu'à la fin des travaux d'aménagement de la butte-écran déviation.



Simulation



Photo de l'écran  
(test réel)

Suite  
au  
verso

## Mesures d'atténuation et de suivi (suite)

Afin de procéder à l'installation de l'écran acoustique, une mise à niveau du sol sera nécessaire pour la section délimitée en jaune sur l'image à droite. Ces travaux pourraient engendrer du bruit et de la poussière. Afin d'éviter ou de diminuer ces impacts, nous avons prévu les mesures d'atténuation suivantes :

- Arrosage,
- Travaux effectués de jour
- Installation de trois camions de transport sur l'avenue Champlain afin de diminuer le bruit.

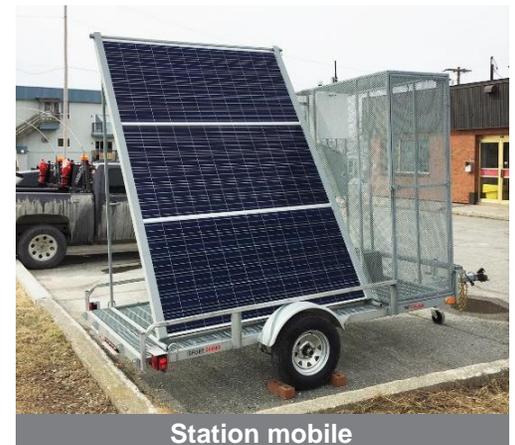
L'écran sera installé de façon non linéaire afin de permettre aux services publics (Hydro-Québec, Gaz Métro et autres) d'effectuer des travaux de raccordement en vue du déplacement de la route 117. Par la suite, selon les besoins, l'écran pourrait être déplacé parallèlement à l'avenue Champlain, et ce jusqu'à la fin des travaux de déviation.



### Station mobile de suivi de la qualité de l'air

Une station mobile de suivi de la qualité de l'air est prévue afin de répondre aux besoins spécifiques du Projet Extension Malartic. Cette station de mesure unique sera déplacée régulièrement afin d'analyser la qualité de l'air à différents endroits, selon les travaux en cours.

**Objectif :** Prise de données précises sur la qualité de l'air afin d'adapter les opérations et de minimiser les impacts pouvant être générés.



## Mécanismes de communication du Projet Extension Malartic

Dans l'optique d'informer la population et de permettre un échange ouvert avec la communauté, Mine Canadian Malartic a mis en place des moyens de communication spécifiques au Projet Extension Malartic. Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à joindre notre agent d'information dédié :



Agent d'information  
dédié

819 757-2225  
Poste 3426



Ligne info-  
travaux

819 757-2225  
Poste 3429



Adresse courriel

questionsprojetmcm@  
canadianmalartic.com